



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil Communal**

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :

**1 - La Halle Michel Drucker - Tarifs billetterie et location de salle - année 2020
Programmation spectacles de la saison 2019 - 2020**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER. Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

1.1) Tarifs 2020 : location de la salle :





LOCATION LA HALLE MICHEL DRUCKER, SALLE DE SPECTACLE

	2019	Propositions pour 2020 (base + 1%)
Entreprises privées	434 €	438 €
Etablissements scolaires Vire Normandie	gratuité 1 journée/an et 101 € au-delà	gratuité 1 journée/an et 102 € au-delà
Etablissements scolaires hors Vire Normandie	202 €	204 €
Associations Vire Normandie	101 €	102 €
Associations extérieures à Vire Normandie	202 €	204 €
Collectivités locales, établissements publics et services de l'Etat	210 €	212 €

1.2) Tarifs 2020 : billetterie spectacles : grilles A, B, C, tarif unique et tarif concert pédagogique

2.2.1 BILLETTERIE SPECTACLES (tarifs augmentés d'1 euro en 2018 pour toutes les catégories de billets)

Proposition des tarifs 2020 : reconduction des tarifs de 2019

Grille A : normal 16€, réduit 11 €, spécial 9 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

Grille B : normal 13€, réduit 10 €, spécial 7 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

Grille C : normal 11€, réduit 9 €, spécial 6 €, 5 € enfants de moins de 13 ans

Rappel : Le tarif réduit s'applique :

-aux scolaires et aux étudiants de moins de 26 ans, sur présentation de justificatif, sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C /-aux groupes à partir de 6 personnes, sur les spectacles et concerts des grilles B et C *en prévente uniquement*.

Rappel : Le tarif spécial s'applique :

-aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux sur les spectacles et concerts des grilles A, B et C

Rappel : Critères d'application de la grille A, B ou C :

Grille A : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale

Grille B : groupes ou artistes de notoriété nationale ou régionale moins connus

Grille C : groupes ou artistes « découverte ».

Tarif unique : Reconduction de ce tarif pour 2020.

Le **tarif unique de 7,50 €**, coup de pouce pour les adultes sur certains spectacles.

Lorsque le tarif « unique » est appliqué pour un spectacle, le tarif de **5 € pour les enfants de moins de 13 ans** reste la règle, comme pour tous les autres spectacles de la saison.

Concert pédagogique : augmentation à **3,50 €** (3,40 € en 2019, ce tarif s'aligne sur le tarif scolaire des séances au cinéma Le Basselin.)

« **Atouts Normandie concerts spectacles** » acceptés, reconduction en 2020.



Suivant l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 11 juin 2019, un avis est demandé au Conseil Communal pour la mise en place de ces tarifs pour l'année 2020.

PROGRAMMATION HIVER 2020 et tarifs correspondants :

Spectacles programmés par le service (suite)

• Dimanche hiver 2020 (date en cours)

« LES PLAISIRS DE LA CHERE » par La Fugue et Compagnie (création 2019)

Concert –spectacle avec :

-12 chanteurs de l'ensemble vocal de La Fugue et Cie

-3 solistes : Philippe CANTOR, baryton, Béatrice MAYO-FELIP, soprano, Jacques VANHERLE, basse et bateleur,

-1 homme-orchestre accordéoniste : Jean-Michel TROTOUX

Sous la conduite musicale d'Anne-Marie CRETTE

Dans la lignée du « **Mariage pour tous** » proposé en janvier 2015 (193 entrées), la nouvelle création de La Fugue et Compagnie chante sur tous les tons le bonheur de s'attabler convivialement pour partager un bon repas à la française – voire à la normande- suivi de travaux pratiques immédiats avec le public.

Menu copieux, gastronomique et éclectique, avec, entre autres surprises, Panaché de truites à la Schubert, plateau de cochonnailles de Juliette, *Tournedos* façon Rossini, *Entrecôte* à point des Frères Jacques accompagnée de *Chicons au gratin* des Witloof Bay, ronde des *Fromages* de François Morel sur lit de *Pissenlits* de Ricet Barrier, *Cake Peau d'Âne* de Michel Legrand, ...

Concert dans la salle suivi d'une collation musicale participative (offerte ? lieu ?)

Prix du spectacle : 2600 € TTC

Proposition Tarif 2020 Grille B

Suivant l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 11 juin 2019, un avis est demandé au Conseil Communal à l'organisation de ce spectacle.

Nouvelles demandes d'utilisation de La Halle Michel Drucker (arrêté à la date du 11 juin 2019)

Samedi 21 Septembre 2019 : (sous réserve)

Mise à disposition de la salle à l'association « LES VIREVOLTÉS »

Journée de la mobilité – atelier participatif transition énergétique et Hydrogène

Recettes : 0 €

Samedi 12 Octobre 2019 :

Location de la salle à l'association « Cercle de réflexion »

Conférence par Monsieur Gerbert BAKX

Recettes : 101 €

Samedi 26 Octobre 2019 :

Location de la salle à l'association « Deux Temps ! »

Concert des Baûls, musiciens chanteurs indiens

Recettes : 101 €

Vendredi 22 Novembre 2019 (date confirmée) + Jeudi 21 Novembre pour résidence du groupe lauréat.

Mise à disposition de la salle à l'association « LES VIREVOLTÉS »

Soirée Virevoltés d'automne 2- Concerts Musiques actuelles.

Groupe lauréat festival étudiant Phénix : « **Jyehair** », jeune rappeur de Caen) + un groupe professionnel à déterminer (Hip-Hop –Jazz).

Recettes : 0 €



Vendredi 29 Novembre 2019 :

Location de la salle à l'association « Arts et Loisirs Tinchebray »

Spectacle du mentaliste Clément FREZE.

Recettes : 202 €

Samedi 18 Janvier 2020 :

Location de la salle à la MJC

Galette offerte aux adhérents et représentation théâtrale des Hors Contrôle

Recettes : 102 € (sous réserve du vote des tarifs 2020 selon la proposition)

Suivant l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 11 juin 2019, un avis est demandé au Conseil Communal sur ces utilisations de la salle la Halle Michel Drucker.

Avis du Conseil Communal : Favorable

Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
M. ANDRÉ SABATER

Commune déléguée de Vire

 Séance du 24 juin 2019
 à 20 heures 30
Objet :
 2 - CONSERVATOIRE - Chorales à l'école Vire
 Normandie
 2019 - 2020

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

« Un orchestre à l'école est un projet de territoire artistique et culturel mais aussi éducatif, social et citoyen.

Il est basé sur l'enseignement, dans le temps scolaire, de la pratique instrumentale collective aux enfants.

Chaque orchestre réunit un groupe d'élèves de primaire pendant deux à trois ans en moyenne.





Chaque orchestre est un projet fédérateur qui participe à l'animation du territoire en adéquation avec le contexte social et culturel.

Il repose sur un partenariat réunissant à minima un établissement scolaire, un établissement d'enseignement artistique spécialisé et une collectivité territoriale.

Il doit pouvoir s'inscrire de manière durable avec la politique culturelle du territoire grâce aux partenariats conclus avec les acteurs du territoire (lieux de diffusion, d'expositions, associations culturelles), les enfants participant au projet peuvent bénéficier d'un parcours culturel complet et se voient proposer une approche globale du spectacle vivant à travers un véritable parcours du spectateur pour mieux en maîtriser les codes.

L'orchestre à l'école contribue à entretenir le lien intergénérationnel et peut s'intégrer dans la vie citoyenne du territoire à travers divers événements : cérémonie des vœux, inaugurations, commémorations.

Il contribue ainsi à la collaboration transversale entre les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire. »
Extrait de la charte de qualité 2019 des orchestres à l'école

Logistique OAE 2019-2020

Ecole Jean Moulin

Le professeur du conservatoire en charge des chorales à l'école et le professeur des écoles référent de la classe, encadreront les élèves de CE2 sur un atelier d'une heure, avec une possibilité d'ouverture aux autres classes (CP-CE1-CM2), sous réserve de la présence de tous les professeurs référents des classes qui seront concernées.

Les ateliers de l'OAE se dérouleront le jeudi (sous réserve des disponibilités des enseignants du conservatoire)

Une remise officielle des instruments est prévue le jeudi 19 septembre à 10h00, en présence de tous les partenaires.

Les cours et la chorale débiteront le Jeudi 26 Septembre.

Les répétitions d'orchestre débiteront le Jeudi 7 Novembre.

Le retour du matériel pour révision (instruments, pupitres, partitions, piano) aura lieu le vendredi 19 juin par les services techniques.

Planning prévisionnel de l'orchestre et de la chorale à l'école- Jean Moulin

Sous réserve des disponibilités des enseignants du conservatoire et des instruments disponibles

11h-12h – Orchestre

14h-15h - Ateliers saxophone, clarinette, percussion, chorale

14h30-15h - Atelier trompette

15h-15h30 - Atelier tuba

Matériel nécessaire fourni par le conservatoire

Pupitres

Instruments de musique

Partitions Yamaha orchestre à l'école

Piano électrique pour la chorale

Prestations de l'orchestre et de la chorale

Sous réserve des prestations de la collectivité de Vire Normandie

Cérémonie du 11 Novembre 2019 : Participation des Chorales à l'école (Marseillaise...) et de celle de Jean Moulin

Jeudi 4 Juin 2010 : Présentation de l'orchestre à l'école à toutes les écoles de Vire Normandie dans la salle de spectacle du conservatoire

Concert de fin d'année à la fête de l'école Jean Moulin-Entrée libre (date à définir entre la direction de l'école et celle du conservatoire)

Suivant l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 11 juin 2019, un avis est demandé au Conseil Communal sur le dispositif Orchestre à l'école Jean Moulin pour l'année scolaire 2019 – 202 et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'école Jean Moulin et tous documents y afférents.

Avis du Conseil Communal : Favorable



Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE-NORMANDIE,
Marc-ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil Communal**

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :

3 - CULTURE

**CONSERVATOIRE - Un orchestre et une
chorale à l'école Jean Moulin
2019 - 2020**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

« Un orchestre à l'école est un projet de territoire artistique et culturel mais aussi éducatif, social et citoyen.

Il est basé sur l'enseignement, dans le temps scolaire, de la pratique instrumentale collective aux enfants.

Chaque orchestre réunit un groupe d'élèves de primaire pendant deux à trois ans en moyenne.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





Chaque orchestre est un projet fédérateur qui participe à l'animation du territoire en adéquation avec le contexte social et culturel.

Il repose sur un partenariat réunissant à minima un établissement scolaire, un établissement d'enseignement artistique spécialisé et une collectivité territoriale.

Il doit pouvoir s'inscrire de manière durable avec la politique culturelle du territoire grâce aux partenariats conclus avec les acteurs du territoire (lieux de diffusion, d'expositions, associations culturelles), les enfants participant au projet peuvent bénéficier d'un parcours culturel complet et se voient proposer une approche globale du spectacle vivant à travers un véritable parcours du spectateur pour mieux en maîtriser les codes.

L'orchestre à l'école contribue à entretenir le lien intergénérationnel et peut s'intégrer dans la vie citoyenne du territoire à travers divers événements : cérémonie des vœux, inaugurations, commémorations.

Il contribue ainsi à la collaboration transversale entre les acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire. »
Extrait de la charte de qualité 2019 des orchestres à l'école

Logistique OAE 2019-2020

Ecole Jean Moulin

Le professeur du conservatoire en charge des chorales à l'école et le professeur des écoles référent de la classe, encadreront les élèves de CE2 sur un atelier d'une heure, avec une possibilité d'ouverture aux autres classes (CP-CE1-CM2), sous réserve de la présence de tous les professeurs référents des classes qui seront concernées.

Les ateliers de l'OAE se dérouleront le jeudi (sous réserve des disponibilités des enseignants du conservatoire)

Une remise officielle des instruments est prévue le jeudi 19 septembre à 10h00, en présence de tous les partenaires.

Les cours et la chorale débuteront le Jeudi 26 Septembre.

Les répétitions d'orchestre débuteront le Jeudi 7 Novembre.

Le retour du matériel pour révision (instruments, pupitres, partitions, piano) aura lieu le vendredi 19 juin par les services techniques.

Planning prévisionnel de l'orchestre et de la chorale à l'école- Jean Moulin

Sous réserve des disponibilités des enseignants du conservatoire et des instruments disponibles

11h-12h – Orchestre

14h-15h - Ateliers saxophone, clarinette, percussion, chorale

14h30-15h - Atelier trompette

15h-15h30 - Atelier tuba

Matériel nécessaire fourni par le conservatoire

Pupitres

Instruments de musique

Partitions Yamaha orchestre à l'école

Piano électrique pour la chorale

Prestations de l'orchestre et de la chorale

Sous réserve des prestations de la collectivité de Vire Normandie

Cérémonie du 11 Novembre 2019 : Participation des Chorales à l'école (Marseillaise...) et de celle de Jean Moulin

Jeudi 4 Juin 2010 : Présentation de l'orchestre à l'école à toutes les écoles de Vire Normandie dans la salle de spectacle du conservatoire



Concert de fin d'année à la fête de l'école Jean Moulin-Entrée libre (date à définir entre la direction de l'école et celle du conservatoire)

Suivant l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 11 juin 2019, un avis est demandé au Conseil Communal sur le dispositif Orchestre à l'école Jean Moulin pour l'année scolaire 2019 – 202 et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'école Jean Moulin et tous documents y afférents.

Avis du Conseil Communal : Favorable

Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :

4 - CULTURE - CONSERVATOIRE

Mes premiers pas en musique à l'école

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Une aventure culturelle et éducative collective est offerte aux familles, ouverte sur l'intergénérationnel et les habitants du quartier, sur inscription.

L'école Jean Moulin se situe au cœur d'un quartier prioritaire de la ville avec un accueil des enfants du voyage sur l'année.

Il est avéré que plus l'apprentissage de la musique commence jeune, plus son impact sur les enfants est important.

Dans ce cadre, les professeurs de musique et des écoles adapteront leurs apprentissages à travers des chansons (ex : apprendre à compter en chantant...) et des découvertes instrumentales.

Ces ateliers ne seront pas limités à une seule cohorte, mais ouverts aux familles du quartier dont les enfants auront entre 18 mois et 5 ans, en partenariat avec la Caf et le service jeunesse et éducation.

En impliquant les familles, ce dispositif a aussi pour objectif de favoriser le lien entre les familles et les différents partenaires.

Les partenaires devront veiller à faire des parents des enfants bénéficiaires, un des partenaires privilégiés.

La constitution des groupes revient à l'équipe éducative et la CAF.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



Logistique des ateliers

- Nombre d'élèves sur les 3 classes : 60 élèves dont 6 à 10 enfants du voyage
- Apports de la musique dans l'éveil, la concentration, l'écoute, l'ouverture vers les autres, à travers un travail autour de l'écoute, de la voix, la découverte de divers instruments, l'éveil à la pratique instrumentale, l'éveil aux sonorités, aux différentes musiques, aux différentes langues étrangères (ouverture sur l'Anglais), à l'apprentissage de différentes matières en musique (exemple : apprendre à compter ou développer la mémorisation en chantant...)

Proposition d'organisation pédagogique

Chaque élève bénéficiera de 6 à 7 séances

Périodes 1 et 4 : M(oyenne) S(ection) /G(rande)S(ection) par demi-classe, sur 45 minutes, sur 6 semaines

Périodes 2 et 5 : P(etite)S(ection)/MS par demi-classe, sur 45 minutes, sur 6 semaines

Période 3 : T(rès) P(etite) S(ection) par classe entière, 2 fois 20 minutes, sur 6 semaines

Avec ouverture de l'école aux familles du quartier, en partenariat avec la CAF.

Matériel

Inventaire des instruments de l'école Jean Moulin

15 maracas

15 guïros

une vingtaine de tambourins

3 maracas

5 triangles

7 grelots

22 xylophones (1 son/1 note) + 3 xylophones normaux

2 flûtes à coulisses

5 woodblocks

2 CD écoute à l'oreille

Instruments du Conservatoire

Une mallette de découverte des instruments sera exclusivement réservée à l'usage de cet atelier.

Un avis est demandé au Conseil Communal sur la mise en place du dispositif Mes premiers pas en musique à l'école et pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat « Mes premiers pas en musique à l'école » et tous documents y afférents.

Avis du Conseil Communal : Favorable

Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDRÉU SABATER



Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30**Objet :****5 - SPORT, ASSOCIATIONS****Attribution de subvention au Secours Populaire
Français**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Marie-Noëlle BALLE/Philippe MALLEON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Cette association, reconnue d'utilité publique, organise depuis de nombreuses années des séjours de vacances pour les enfants et leurs familles dans le cadre de l'opération « la journée des oubliés des vacances ». Elle sollicite pour les habitants de Vire Normandie, une aide financière qui représente le seul coût des transports. Cette année, les familles concernées pourront découvrir le parc de Cleres, parc animalier et botanique en Seine Maritime



Suivant l'avis favorable de la commission sport pour tous vie associative du 5 juin 2019 pour une subvention de 795 €, un avis est demandé au Conseil Communal pour l'attribution de cette subvention.

Avis du Conseil Communal : Favorable



Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDRÉU SABATER

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :

6 - SPORT, ASSOCIATIONS

Dispositif "J'apprends à nager"

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noelle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Marie-Noelle BALLE/Philippe MALLEON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Depuis 2016, la collectivité participe au dispositif « j'apprends à nager » en mettant en œuvre une action visant à permettre l'apprentissage de la natation pour des enfants de 6 à 12 ans repérés par les structures sociales et caritatives du territoire. Pour cette année, 8 enfants de 9/12ans pendant les vacances d'hiver et 8 enfants pendant les vacances de printemps ont bénéficié de 10 séances d'apprentissage de la natation au centre AQUAVIRE, encadrés par un éducateur sportif du service des sports de Vire Normandie.





Une demande de soutien financier va être sollicitée auprès de l'Etat.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat et à signer tout document y afférent concernant le dispositif « J'apprends à nager » à Vire Normandie.

Avis du Conseil Communal : Favorable

Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil Communal**

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :**7 - TRAVAUX****Dénomination rue Alain**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :**Mes chers collègues,**

Alain né Émile-Auguste CHARTIER, le 3 mars 1868 à Mortagne-au-Perche (Orne), décédé le 2 juin 1951 au Vésinet (Yvelines), est un philosophe, journaliste, essayiste et professeur de philosophie français. L'auteur utilisa différents pseudonymes entre 1893 et 1914 dont Alain.

Le 23 juillet 1979, une délibération a été prise pour la dénomination de la rue Émile ALAIN partant de la rue Marcel FOUBERT et aboutissant sur la rue Charles PEGUY sur la commune déléguée de Vire.

Au regard de cette dénomination de l'époque, il est constaté un mélange de son pseudonyme « Alain », et d'une partie de son prénom « Émile ».



Afin de corriger cette erreur, il est proposé au Conseil Municipal de supprimer le prénom Emile en ne laissant que le nom de la rue ALAIN.

Les plaques signalétiques seront installées suivant la réglementation du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un avis est demandé au Conseil Communal sur la dénomination de cette voie.

Avis du Conseil Communal : Favorable

A circular official stamp from the 'COMUNE DE VIRE NORMANDIE' is partially obscured by a blue ink signature. The stamp contains the text: 'Le Conseiller Départemental', 'Maire délégué de Vire', 'Maire de VIRE NORMANDIE', and 'Maire ANDRÉ SABATER'. The signature is a large, stylized blue scribble.

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30**Objet :****8 - TRAVAUX -****Dénomination et numérotation Impasse Yvette
et Pierre PELET**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASNON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Gaetan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Suite à la demande de Monsieur Champion, représentant des riverains du lotissement « Foucault », il s'avère nécessaire de dénommer cette impasse.

Actuellement, la dénomination utilisée par les riverains, « clos de la Sorrière », ne peut être conservée. La Poste, nous déconseille cet intitulé qui ferait doublon avec la rue de la Sorrière et pourrait entraîner des problèmes de livraison de courrier et colis ainsi que les services de secours.



Combattant volontaire ayant très tôt rejoint la Résistance sous l'occupation nazie, Monsieur Pierre PELET a, par ses très nombreuses actions de courage, fait preuve d'une bravoure peu commune, qui lui a valu d'être cité à l'ordre des Forces françaises libres et de recevoir la croix de guerre 1939-1945 avec palme de vermeil. Déporté dans un camp dont il parviendra finalement à s'enfuir. Revenu grand invalide, les horreurs inimaginables auxquelles il s'est trouvé confronté laisseront intact sa dévotion pour l'intérêt général, et, sitôt rentré à Vire, il participera comme architecte-conseil à la reconstruction de la ville.

Ce rare intérêt pour autrui qu'il manifestait, Yvette l'avait tout autant chevillé au corps. Bénévole dans de très nombreuses associations viroises et notamment Noël pour Tous, son engagement a profité à nombre d'enfants de la Tour aux Raînes, de Saint-Joseph ou de Blon. Sa contribution au rayonnement de la ville est évidente : auteure de plaquettes pour l'Office de tourisme ainsi que de celle présentant l'architecture de l'hôtel de ville, actrice de la mise en place de la mallette pédagogique sur l'histoire de la Porte-Horloge, ... Elle contribuera également à faire connaître les déambulations poétiques de Théodore de BANVILLE à travers sa Ballade de la Belle Viroise.

La proposition de dénomination « **impasse Yvette et Pierre PELET** » a été acceptée par sa famille.

Vous trouverez ci-joint le plan de numérotation du lotissement.

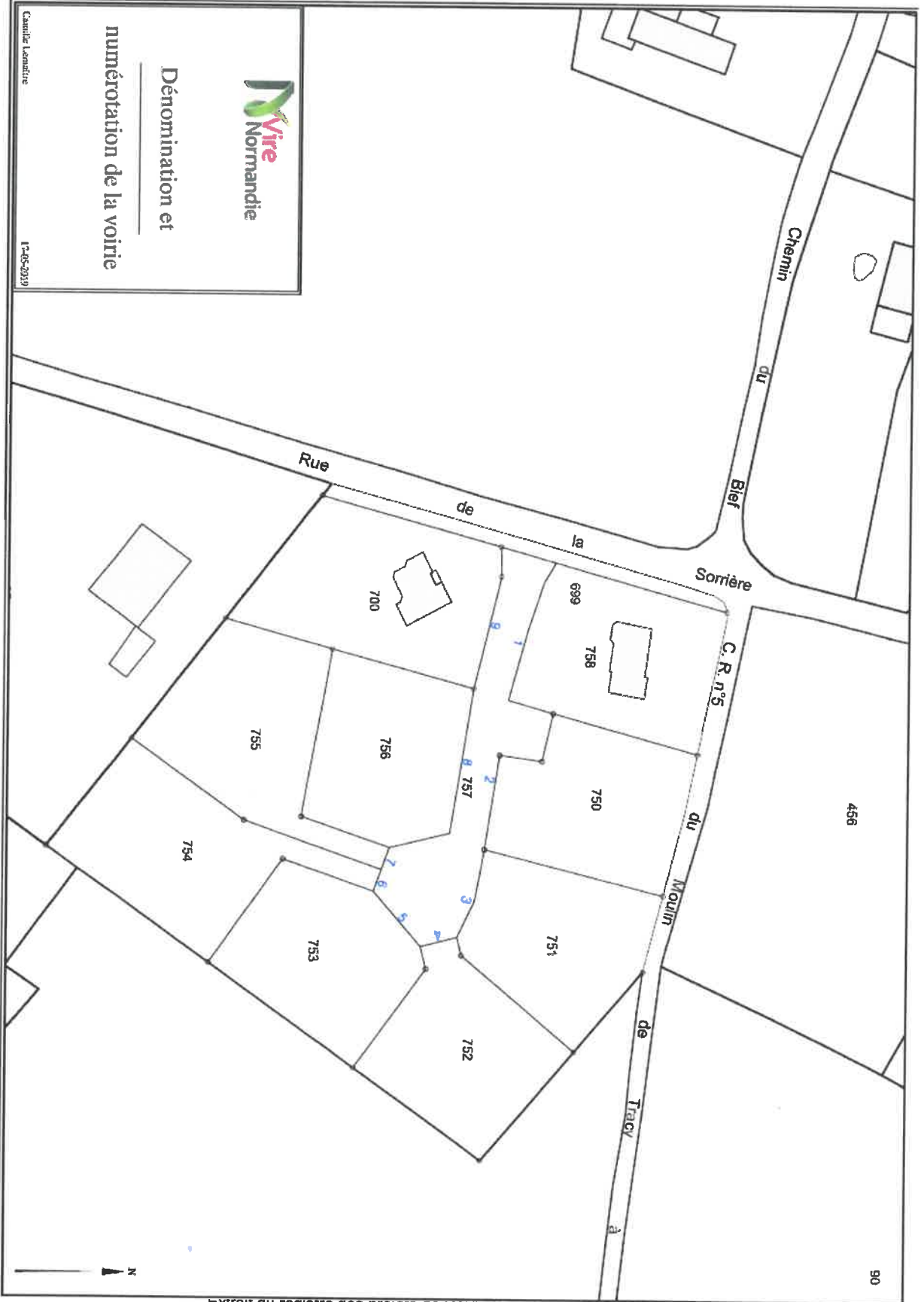
Les plaques seront installées aux endroits appropriés suivant la réglementation du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un avis est demandé au Conseil Communal sur la dénomination et la numérotation de l'impasse Yvette et Pierre PELET.

Avis du Conseil Communal : Favorable



Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
M. ANDRÉU SABATER



Extrait du registre des projets de Deliberations du Conseil Communal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :

**9 - PATRIMOINE, AMELIORATION DE
L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES,
DEVELOPPEMENT LOCAL
Proposition d'achat de la parcelle AS 319 –
Rue du Pont Féron à Vire**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Serge COUASON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Le Conseil Communal,

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis du service du Domaine sur la valeur vénale de ce bien à 15 €/m² avec une marge d'appréciation de 10 % à la date du 21 Juin 2019 ;

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



Vu la proposition d'acquisition faite pour ce bien ;

Considérant que la commune de Vire Normandie est propriétaire de la parcelle AS 319 située chemin de l'Errie à Vire rue du Pont Féron ;

Considérant que la parcelle est libre de toute occupation ;

Considérant que la parcelle est située au bout d'un chemin sans issue ;

Considérant que le bien présente les caractéristiques suivantes : parcelle d'une superficie de 104 m², non bâtie et desservie par la rue du pont Féron ;

Suivant l'avis favorable de la commission Patrimoine, Amélioration de l'habitat, Affaires Foncières, Développement Local du 19 juin 2019,

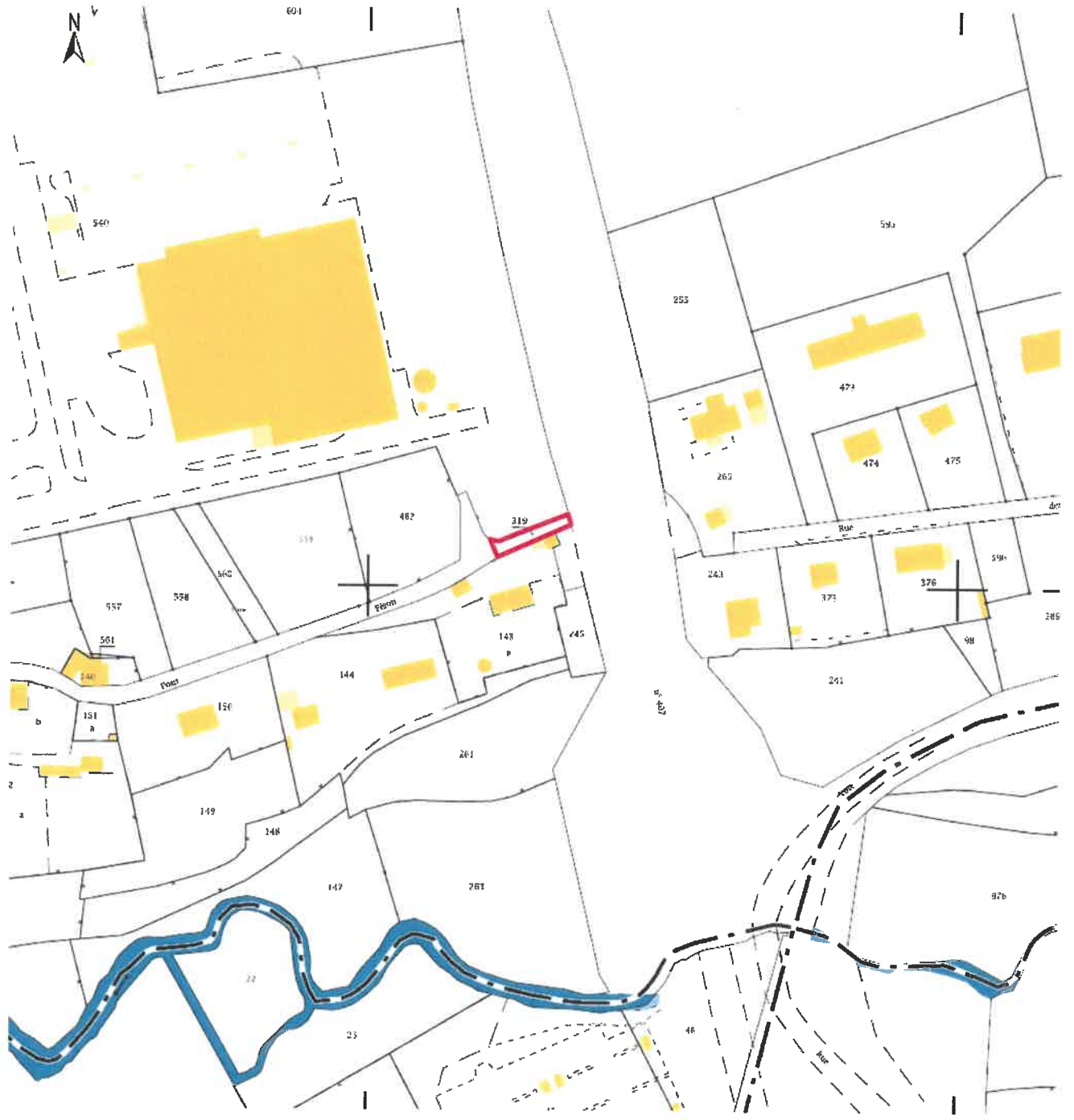
Il est demandé au Conseil Communal de donner un avis sur la mise vente de la parcelle AS 319 Chemin de l'Errie - rue du pont Féron à Vire.

Avis du Conseil Communal : Favorable



Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER

PLAN



Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal

Commune déléguée de Vire

Séance du 24 juin 2019 à 20 heures 30

Objet :

10 - SPORT, ASSOCIATIONS

Subvention exceptionnelle à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vire

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du 18 juin deux mille dix-neuf par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Nombre de membres absents : 11

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Noria KEBLI, Catherine SEGRETIN, Francine BOUVET, Claudine ARRIVE, Yvon GUILLOUET, Jérémy FOLLY, Roselyne DUBOURGUAIS, Rémy MAUBANT, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Pascal BINET qui a donné pouvoir à Serge COUASON, Christophe PASSAYS, Isabelle SEGUIN, Eric DUMONT, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Olivia NEEL, Sarah AKABI, Claudine ARRIVE, Cédric CAER, Catherine GODBARGE, Roland BERAS.

Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance.

Serge COUASON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Vire vise, par les activités qu'elle propose, à renforcer le cadre de vie offert par la caserne de Vire aux pompiers professionnels et volontaires qui y sont affectés tout en faisant perdurer des liens forts avec la population de Vire Normandie et son bocage.

Elle organise à ce titre plusieurs manifestations qui occupent une place importante dans la vie municipale telles que la Sainte-Barbe ou le traditionnel bal des pompiers du 14 juillet.





Ses revenus, tirés pour l'essentiel de la vente annuelle de calendriers et de ses adhésions, ne lui permettent plus aujourd'hui de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions et son président, Monsieur Bruno LEMARCHAND, a donc sollicité la commune par courrier en date du 27 mai 2019 afin d'obtenir son concours, à hauteur de 3 000 euros, dans le financement des évènements à venir.

Un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention exceptionnelle de 3 000 euros.

Avis du Conseil Communal : Favorable

Le Conseiller Départemental
Maire délégué de Vire
Maire de VIRE NORMANDIE,
Marc ANDREU SABATER